

FLASH INFO du 23 et 24 septembre 2026

Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Une attaque informatique a récemment ciblé le système d'identification et d'accès aux ouvrants droits des 12 CSEE mutualistes d'Orange, affectant plus de 50 000 actifs et 20 000 retraités.

Les équipes du CSE Central (CSEC) collaborent étroitement avec la DSEC, le CERT et la direction juridique d'Orange. Une enquête approfondie a été confiée à Orange Cyberdéfense. Les premiers retours indiquent qu'aucune donnée personnelle n'a été détournée. Cependant, il est essentiel de rester vigilant face aux messages suspects et aux tentatives d'hameçonnage.

Le CSEC, gestionnaire de cette plateforme d'accès unique, a dû couper tous les accès aux sites des CSEE dès le 3 septembre. Ces sites seront de nouveau accessibles début octobre, avec un nouvel outil d'identification à double sécurité. Les pages de gestion des comptes et celles des prestations mutualisées seront remises en service en 2027 via une nouvelle plateforme de gestion sécurisée.

D'ici là, la continuité des services est assurée.

- **Pour les prestations mutualisées :**

Un site relais a été mis en place à l'adresse <http://www.ce-orange.fr>, où vous pourrez continuer à accéder à vos prestations, notamment :

- o Aide à la rentrée scolaire
- o Vacances enfants
- o Pas enfance
- o Pas Handicap
- o Mon compte : validation de QF et modification de situation familiale

- **Pour les prestations spécifiques du CSEE Fonctions Corporate :**

Dans l'attente de la réouverture du site de votre CSEE, vous pourrez utiliser plusieurs formulaires d'inscription pour continuer à faire vos demandes, notamment :

- o Le coup de pouce été
- o L'allocation complémentaire ARS pour l'enseignement supérieur
- o Le Pack Culture, Loisirs et Vacances
- o La prestation de Noël, pour vous et vos enfants

Nous vous invitons à compléter, dater, signer ces formulaires, puis à les transmettre par email à : contact.csee-fsf@orange.com, accompagnés des justificatifs nécessaires. La réouverture officielle du site du CSEE Fonctions Corporate est prévue la première quinzaine d'octobre. **Par ailleurs, une présentation de la**

prestation ARS et du support Carte UpOne sera organisée par Teams le mardi 29 septembre, de 12h00 à 13h30. Une invitation vous a été envoyée.

Présentation du Schéma Directeur de l'Immobilier Territorial Fonctions Corporate

Le Schéma Directeur Immobilier Territorial (SDIT) 2026 s'inscrit dans la continuité des années précédentes, avec pour objectif principal l'optimisation des mètres carrés sur les sites. La densification des principaux campus d'Île-de-France devrait être achevée d'ici la fin 2027.

Les projets majeurs en cours concernent notamment les sites de Gardens, Eysines, Pessac, Bordeaux, Melun, Nantes, Grenoble, Clermont-Ferrand, Rouen, Lyon et Rennes.

Lors de la dernière séance, la CFDT est intervenue sur l'optimisation de la technopole Atalante à Cesson Sévigné, en insistant notamment sur la nécessité de mettre en place une solution de restauration adaptée à la densification, ainsi que sur l'implantation d'une véritable offre de restauration sur l'ensemble de la technopole. Par ailleurs, la CFDT a relayé les inquiétudes des salariés d'Eysines concernant l'annonce du déménagement des activités tertiaires sur deux sites, prévu pour 2029.

Pour la CFDT, la stratégie immobilière de l'entreprise ne doit pas se limiter à une simple recherche d'optimisation financière. Elle doit avant tout garantir de meilleures conditions de travail, en intégrant notamment le télétravail et un environnement respectueux de l'humain. La CFDT veillera à ce que ces enjeux soient pleinement pris en compte dans toutes les démarches liées à ces projets.

Présentation du Bilan HSVT (Harcèlement , Sexisme et Violence au Travail)

Le groupe Orange en France a présenté aux élus du CSEE le bilan de son dispositif HSVT (Harcèlement, Sexisme et Violence au Travail) pour l'année 2025. Comme lors des années précédentes, le rapport souligne une augmentation constante des signalements, avec 181 cas recensés en 2025, soit une progression de 20 % en 3 ans. Cependant, l'entreprise ne fait aucun lien de cause à effet entre ces augmentations et les changements continus dans l'organisation du travail, ni avec la hausse du mal-être et des violences au sein des équipes.

Au total, 51 sanctions ont été prononcées après analyse des situations, allant de l'avertissement au licenciement, en passant par le déplacement d'office ou la mise à pied.

La CFDT déplore que le délai moyen entre la réception d'un signalement et la restitution aux salariés concernés dépasse souvent 3 mois. Dans 46 % des cas, ce délai est supérieur à 3 mois, et dans 12 % des cas, il dépasse 12 mois. Ces délais prolongés laissent les plaignants et les personnes mises en cause dans une situation d'attente insoutenable.

La CFDT demande donc une amélioration urgente des processus de traitement afin de garantir une réponse plus rapide et plus efficace à ces situations.

Recueil d'avis sur le projet immobilier du campus de Marseille

Après la décision salubre de ne pas retourner à Saint-Mauront, Orange a choisi trois sites — Tour La Marseillaise, EKO et Joliette — formant le campus Mistral dans le quartier Euromed 1. L'amélioration en termes de sécurité est notable, et la majorité des salariés se déclarent satisfaits d'avoir un lieu fixe, évitant ainsi de devoir naviguer d'un espace de coworking à un autre.

Des visites de sites ont été organisées, mais elles ont été réalisées alors que les travaux n'étaient pas encore terminés. Une nouvelle demande a été formulée pour une visite après la finalisation des travaux.

Concernant la restauration sur site, les retours semblent satisfaisants, mais il faudra vérifier cette appréciation face aux éventuelles fortes fréquentations à certaines heures, même si des solutions complémentaires existent avec des RIE à proximité.

Pour les parkings, la question du nombre de places disponibles demeurent particulièrement pour les motos et vélos, une préoccupation que la Direction a bien prise en compte.

Globalement, le temps de transport n'a pas connu d'aggravation. Cependant, certains salariés doivent passer par des zones à péages, ce qui augmente sensiblement le coût de leur déplacement. À ce jour, la Direction ne semble pas vouloir prendre en compte cet aspect.

Un problème persiste concernant les espaces partagés, dont le taux de partage ne cesse de diminuer (en moyenne, 0,66, mais il peut descendre à 0,55 selon les calculs de Technologia). Cette densité accrue entraîne un débordement de certains services saturés vers les postes de travail des autres services, initialement moins impactés.

Par ailleurs, si Orange revendique le respect de la norme AFNOR X35-102, Technologia constate que ce n'est pas toujours le cas : insuffisance d'espace, implantation de bureaux attenants aux couloirs, dimensions des postes inférieures au ratio requis. De nombreux postes de travail sont placés face ou dos aux fenêtres, ce qui n'est pas optimal en termes de luminosité. La densification importante a également entraîné un niveau sonore moyen continu, incompatible avec un travail de concentration. Enfin, l'espace réservé au service de santé ne respecte pas la réglementation, car il ne permet pas l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). La Direction a reconnu cette non-conformité.

Pour ces raisons, la CFDT s'est abstenue et demande un bilan financier du déménagement des salariés de Saint-Mauront ainsi que la prise en compte du surcoût liés aux péages.

FLASH INFO du 23 et 24 septembre 2026

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[FLASH INFO du 23 et 24 septembre 2026](#)